

La Turteltaks a eu la peau de Turtelboom

FLANDRE Une taxe controversée a poussé la vice-ministre-présidente à la démission

- ▶ La ministre libérale cède sa place.
- ▶ Sa taxe sur l'électricité en avait fait l'ennemie à abattre.
- ▶ Au sein même de son propre parti.

La ministre flamande (VLD) du Budget, des Finances et de l'Energie a jeté l'éponge. Vendredi, lors d'une conférence de presse où elle limita son allocution à moins de deux minutes, Annemie Turtelboom annonçait qu'elle remettait son portefeuille « pour le bien de son parti ». Dans son dos, un tableau noir sur lequel s'inscrivaient six mots en français : « C'est le courage qui compte. »

« J'ai été confrontée à de nombreux dossiers difficiles et j'ai toujours eu un objectif à l'esprit en les traitant : les résoudre pour améliorer la vie des générations futures. » La ministre en vient rapidement à la raison de sa démission : la fameuse « Turteltaks », qu'elle avait initiée en octobre dernier, une taxe très contestée (lire ci-contre) et qui lui collait à la peau depuis des semaines : « Même si ni moi ni mon parti ne sommes responsables des énormes dettes générées par les subsides accordés pour l'installation des panneaux solaires, ce dossier a été tellement personnalisé ces derniers mois que j'ai décidé de passer le flambeau. »

A côté de l'opposition de plus en plus lourde exercée contre la levée de cette taxe, il y a un autre élément qui explique le moment choisi par la ministre pour tirer sa révérence. Une décision doit être prise dans les prochains jours pour deux gigantesques projets de production de biomasse, l'un à Gand, l'autre à Genk. Des projets qui doivent aspirer la bagatelle de 400 millions d'euros attendus par les exploitants. Une somme que les consommateurs flamands allaient être priés de compenser par une nouvelle hausse de leur facture d'énergie.

Une taxe maudite

Annemie Turtelboom s'efforçait de refuser les subsides dans l'espoir d'alléger la facture pour les consommateurs. Mais l'opération s'annonçait très délicate. D'autant que l'opposition de la ministre libérale au projet d'investissement de cette entreprise à Gand, un des plus grands fiefs bleus, n'était pas du tout au goût des libéraux flamands gantois qui, au contraire, attendent avec impatience le feu vert de cette activité très pourvoyeuse d'emplois. Son partenaire au gouvernement, la N-VA, était lui aussi en faveur de cet imposant projet d'investissement. Annemie Turtelboom était déjà très fragilisée. Son opposition à ce projet de centrale biomasse fut la goutte d'eau bleue qui fit déborder le vase.

Sa « Turteltaks » faisait de plus en plus mauvais genre au sein du VLD. Au-delà des critiques, la ministre libérale flamande de l'Energie était confrontée à des avis sévères des juristes. Ceux du Conseil d'Etat avaient d'ailleurs émis un avis négatif contre la taxe, estimant que le gouvernement ne pouvait lever une taxe sur l'énergie verte dans la mesure où le gouvernement fédéral en avait déjà concocté une. Au nom du sacro-saint principe fiscal du *non bis in idem* (« On ne peut lever deux fois une même taxe »).

Cela faisait trop pour une seule femme : cette personnalité qui compte dans les rangs des bleus flamands était, ces dernières semaines, de moins en moins soutenue par les siens.

En attendant, cette démission a fait l'effet d'une bombe au sein du gouvernement flamand, où personne ne s'attendait à un tel épilogue. C'est donc Bart

Tommelein, le secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude fiscale, de la Protection de la vie privée et de la Mer du Nord qui lui succédera. Avec un pincement au cœur : « Je regrette de quitter mes fonctions fédérales qui me passionnaient », lâchait-il vendredi. Et avec la conviction que sa tâche sera ardue : « J'arrive, mais la montagne de dettes laissées par la subsidiation excessive des certificats verts est toujours là. »

Bart Tommelein, le secrétaire d'Etat fédéral, sera remplacé par le député européen VLD d'Anvers, Philippe De Backer. ■

DIRK VANOVERBEKE

LA TURTELAKS

Faire fondre les dettes du photovoltaïque

La surnommée « Turteltaks » est une taxe sur l'électricité mise en place par Annemie Turtelboom en octobre dernier et appliquée depuis mars dernier. Son objectif : faire fondre la montagne de dettes créée par les subsides accordés par le précédent gouvernement flamand, qui concernaient les particuliers, mais surtout les entreprises qui installaient des panneaux photovoltaïques. La taxe s'élève à 100 euros pour tous ceux dont la consommation n'excède pas 5.000 kWh par an. Mais elle peut grimper très vite pour ceux dont la consommation d'électricité est élevée. L'exploitant d'une friterie, par exemple, peut payer jusqu'à 1.850 euros par an. La facture énergétique gonfle d'autant plus en Flandre que s'ajoute à cette taxe le produit de la hausse de la TVA sur l'électricité et la hausse des tarifs de distribution.

D.V.

isolée Une battante lâchée par les siens

PORTRAIT

Mère de deux enfants, Annemie Turtelboom (48) est régente et économiste de formation. Elle a commencé sa carrière politique dans les rangs du CVP avant de s'engager parmi les bleus flamands en 2002, lors de l'opération de rénovation du PVV en VLD menée par Guy Verhofstadt.

En 2003, cette personnalité flamboyante, très active et fonceuse devient députée fédérale. Cinq ans plus tard, elle est nommée ministre de la Migration et de l'Asile sous le gouvernement Leterme I^{er}. En 2009, elle est nommée ministre de l'Intérieur dans un gouvernement en affaires courantes.

Après la crise gouvernementale de 2010 et 2011, elle devient ministre de la Justice sous le gouvernement Di Rupo. Cette non-juriste devra à plusieurs reprises affronter la grogne des magistrats et des avocats, lorsqu'elle met en place le redécoupage du paysage judiciaire du pays. En 2012, la ministre s'engage dans la bataille électorale à Anvers. Elle déménage de Puurs dans la Métropole pour tenter de limiter la casse pour le VLD, peu à son affaire face

aux ténors que sont Bart De Wever et Patrick Janssens, alors bourgmestre socialiste de la première ville de Flandre. Elle recueille 4.565 voix d'avance et devient conseillère communale dans la majorité anversoise en qualité de cheffe de groupe des libéraux flamands.

Elle entre au gouvernement flamand, en 2014, comme vice-ministre-présidente et en cumulant trois gros portefeuilles : Budget,

Finances et Energie. C'est ce dernier qui la fera tomber. En prenant le risque de lever une taxe qui va vite porter son nom – la « Turteltaks » (lire ci-dessus) –, elle va sérieusement crispier les hautes instances de son parti : chez les libéraux, l'allergie à la levée de nouveaux impôts est congénitale. Depuis quelques semaines, on la sentait fragilisée. Lors de sa dernière interview dans l'hebdo *De Zondag*, elle confessait : « *Je n'ai pas été traitée avec fair-play. Tout le monde savait que la subvention des panneaux solaires causerait une dette gigantesque. Que devais-je faire ? Tourner autour du pot ? Ce n'est pas ma vision de la politique. Il faut du courage en politique. Sans quoi, il vaut mieux jouer aux cartes.* » ■

DIRK VANOVERBEKE